



BUREAU
Procès-verbal N°03 - 2016/2017
MARDI 18 OCTOBRE – Siège de la Ligue à AUTUN

MEMBRES PRÉSENTS : MMES LARCHER, VALTAT. MM BOULAY, BRIERE, CUENOT, DEPIERRE, JACOTOT, LAMOTTE, MARGUERY, MARTIN JL, MORIAUX, PRUDON Gi.

MEMBRES EXCUSÉS : MM. MALIBANGAR, QUINCY.

INVITES EXCUSES : M. PETIOT (CTF),

INVITÉS PRÉSENTS : MME DECHAUME, THERARAZ (CD 58), MM BERTHEAU (CD71), FAURE (CTS), TAFFINEAU (CD89), VERNOUD (CD21).

1 – ACTIVITES PRESIDENT SECRETAIRE

Le Président ouvre la séance par le succès de l'AG Fédérale qui s'est déroulée à Dijon les 14 et 15 octobre. Le comité d'organisation mis sur pied (avec ses 50 bénévoles) a très bien fait son travail.

Il félicite M.MARGUERY pour son élection au comité directeur de la FFBB, ce qui n'est pas arrivé depuis 12 ans et JC BRIERE pour avoir reçu une distinction : le coq d'argent.

Il remercie M.MARGUERY pour la gestion financière loin d'être terminée et particulièrement N.GAUDIOT, J.VERNOUD et Frédérique pour la gestion des repas, hébergements et changements de dernières minutes.

Le secrétariat a été très accaparé pendant ces six dernières semaines, soit depuis la reprise, et les secrétaires ont dû assurer une surcharge de travail.

C.CUENOT a géré les problèmes d'ordre général et de secrétariat, G.MARTIN a très bien préparé la sortie des accompagnants.

Les transferts des vins, sacs cadeaux et sacoches ont été assurés par JM JACOTOT et JM BOULAY, ainsi que celui des congressistes tout au long de l'AG, avec le prêt des véhicules des comités 21 et 71, ainsi que des clubs de CHENOVE, NUITS et JDA DIJON. Les chauffeurs ont travaillé jusqu'au dimanche après-midi.

Les chemises et la signalisation visuelle, banderoles et calicots, ont été suivis par T.BERTHEAU.

G.PRUDON responsable de la presse n'a malheureusement pas été très sollicité.

C.CHOQUIN et ses équipes ont très bien organisé la répartition des cadeaux, qui était un travail colossal. PA QUINCY était chargé des stands du vendredi après midi.

Le reporter photos, D.TAFFINEAU, transmettra dès que possible les liens, les quelques 1200 photos.

Remerciements à tous les bénévoles pour le travail accompli, ainsi que la police nationale et la préfecture, pour leur professionnalisme.

L'essentiel des mails de remerciements ont été envoyés aux concernés.

De nombreux sms et mails de félicitations des ligues, comités et élus ont été reçus. Nous avons eu à faire face à seulement deux légers problèmes : la buvette le samedi après midi et l'accueil du diner de Gala dans le hall.

Excellente qualité de prestations des restaurateurs, Mercure, buffets du vendredi et samedi midi, et les 3Ducs. L'agence Magnesia process a parfaitement assumé son travail dans la mise en œuvre, la décoration florale, l'éclairage, le spectacle etc...

Cette organisation a été réussie grâce au dévouement de chacun, et une bonne préparation longtemps à l'avance (8 réunions de préparation).

La réussite est également due à l'unité de lieu de trois hôtels, Palais des congrès, tram, et les repas pris sur place, le service transport a parfaitement répondu pour les deux hôtels excentrés.

Le Président remercie le professionnalisme du personnel de Congrexpo qui a fait partie également de la qualité de cette organisation.

Il faut désormais rebondir et préparer la suite avec le rapprochement de la Franche Comté, pour la constitution de la future région.

D.TAFFINEAU ajoute que de nombreux retours permettent de conclure que cette assemblée générale est une grande réussite et restera un très grand cru.

2 – BILAN DES PLATEAUX JEUNES ANNEXE 1

Le Président fait le point en rappelant que l'objectif était de réduire le nombre d'équipes engagées en région, de manière à mieux couvrir les rencontres en arbitrages, et homogénéiser ces championnats de U13 à U20, afin d'éviter les trop gros écarts de scores.

Malheureusement, ce sujet a valu pas mal de soucis, cela a été difficile à organiser et le comité n'a pas pris la mesure de ces complications.

Il remercie F.Benucci qui s'est énormément investi en essayant les critiques et a réussi à établir un classement avec logiquement les meilleurs.

JL LAMOTTE déplore le manque d'investissement de certains clubs qui ont déclaré forfait au dernier moment C.LARCHER fait part de plusieurs questions posées par les clubs : points acquis sur les plateaux conservés au classement ou non, temps de jeu trop courts etc....).

N.FAURE pense que ce n'est pas la formule qui n'est pas bonne, mais l'organisation administrative générale mise en place par la commission sportive qui n'a pas fonctionné, avec pour chacun une part de responsabilité (erreur de saisie des clubs engagés par inattention dans le mauvais championnat, oubli engagement, saisie des résultats, désignations etc...). Il ajoute qu'il aurait tout d'abord été souhaitable de contacter les cinquante clubs (95 équipes), afin de confirmer leurs engagements, et à l'issue du premier week-end, il aurait fallu récupérer les résultats auprès des clubs. Le 2^{ème} week-end la communication du déroulement des plateaux le mercredi a été bien trop tardive et le dernier point concernant les désignations, aucune désignation n'a été faite par les répartiteurs CRO, ce qui va à l'encontre de ce qui a été décidé.

Seul, le comité de l'Yonne a aidé à la désignation de ces plateaux. D.TAFFINEAU ajoute qu'après avoir reçu l'aval du secrétariat général, la désignation en totalité par le répartiteur de l'Yonne C.ROUALET a très bien fonctionné dans l'Yonne.

B.DEPIERRE pense qu'un responsable par plateau aurait dû être désigné, et chargé de transmettre à la CS les résultats dès le dimanche soir. Il ajoute que chacun doit assumer ses responsabilités, y compris la CRO, il contactera les responsables afin de rappeler leur devoir vis-à-vis des clubs, puisque qu'aucun représentant de la commission n'est présent ce soir.

Il précise que l'organisation très lourde de l'assemblée générale fédérale, n'a pas facilité la bonne exécution des démarches par le secrétariat puisque très mobilisé pour l'événement.

JL MARTIN fait remarquer qu'une décision avait été prise en comité directeur et que celle-ci doit être appliquée. Les clubs ont été mis devant le fait accompli certes, mais il va de soi que ce nouveau projet doit perdurer en l'améliorant au niveau de la gestion administrative, et que les résultats sportifs vont améliorer la qualité des championnats.

D.TAFFINEAU fait part de l'usure de F.BENUCCI qui n'a pas été très épaulé.

J.VERNOUD rappelle que c'est novateur et que la mise en place tardive et le manque de préparation n'a pas favorisé une bonne gestion et un bon déroulement. La formule est bonne, mais à l'avenir il faudra repenser tout cela en février, définir les formules en mai et travailler en concertation. Il ajoute que la position de la CRO est inadmissible.

T.BERTHEAU précise que le travail de réflexion avec la CRO est important et que de plus face à la pénurie d'arbitres dans les comités et il serait nécessaire de valoriser la mise en place des écoles d'arbitrages. Il souligne suite à un retour des clubs mécontents, qu'il n'est pas raisonnable de prévenir des jeunes la veille du lieu des rencontres.

D.TAFFINEAU demande que soient associés l'ETR et la CRJT à l'organisation de ces plateaux, de façon à ce que chacun puisse donner son avis.

N.FAURE rappelle qu'une réunion de coordination a eu lieu en avril avec la CRO et la CRJT, mais propose que la conception et l'architecture de ces futurs championnats jeunes soit laissées à la charge de l'ETR la saison prochaine.

La mise en œuvre, la communication et l'organisation générale restera à charge de la commission sportive.

C.CUENOT ajoute que l'explication donnée aux clubs a été un peu tardive et demande de bien penser en amont, à mieux communiquer sur le sujet.

B.DEPIERRE demande au bureau de tirer toutes les conséquences des erreurs de cette saison pour la saison prochaine.

3 – PRESSE

Il avait été convenu suite à la dernière réunion, de transmettre les fiches techniques des clubs de pré-nationales et championnats de France le dimanche à 18H, pour une parution des résultats dans les journaux le lundi. Ce week-end, il a été constaté que CHENOVE, CSL DIJON, DAD DIJON, n'ont pas communiqué leurs résultats et le responsable des sports M.MEAZZA a contacté B.DEPIERRE pour l'en informer.

Un mail de rappel aux clubs qui jouent à domicile et en déplacement, sera envoyé pour qu'ils transmettent ces fiches techniques le dimanche, sans cela, il ne paraîtra plus les résultats le lundi.

D.MORIAUX ajoute que lors de l'Open féminin toutes les fiches techniques des rencontres ont été transmises mais il n'y a pas eu de parution.

4 – DOSSIER CONSEIL REGIONAL

B.DEPIERRE a été convoqué par le Conseil régional qui souhaite qu'un travail concernant les dossiers de subventions 2017/2019, soit fait selon cinq grands critères, en sachant que le premier semestre 2017 sera traité comme celui de 2016.

Il faudra décliner des projets d'actions dans les domaines suivants, sachant que chaque rubrique a le même poids financier :

- Structuration régionale du sport fédéral,
- Parcours des jeunes sportifs, mise en œuvre à la progression des jeunes sportifs,
- Développement sportif des territoires l'accent sera mis sur les milieux défavorisés,
- Lien et égalité d'accès à la pratique,
- Favoriser et valoriser la pratique sportive des femmes (une priorité).

B.Depierre insiste sur le fait que chacune et chacun fasse un effort de réflexion et puisse envoyer tout ce qui peut être imaginé dans l'un de ces domaines, pour qu'une synthèse soit réalisée. Il insiste sur l'aspect de cet enjeu financier.

Le dossier devra être remis au plus tard le 10 novembre.

M.MARGUERY rappelle que bien entendu, les actions doivent être justifiées avec les factures correspondantes, qui devront être jointes obligatoirement.

Deux dossiers seront réalisés pour les deux régions tant que la fusion n'est pas effective, c'est-à-dire maxi 1^{er} juillet 2018. Le dossier bourgogne sera fourni à la Franche Comté pour information.

5 - POSTE CHARGE DE DEVELOPPEMENT

Le point est fait sur le recrutement du chargé de développement et de l'animation.

Ce recrutement est suspendu, seulement 8 candidatures sont parvenues, un candidat a été reçu par le Président, aucun n'a le profil pour l'instant à pouvoir gérer par exemple, la caravane du basket tout l'été.

B.DEPIERRE recevra les autres candidats et soumettra son point de vue au comité de sélection qui avait été mis en place.

6 – COMMISSION SPORTIVE

Pénalités E.MARQUE et brulage

J.C BRIERE demande en ce qui concerne les pénalités e.marque, brulage et absence de licences lors des premières journées, qu'il n'y ait aucune action d'entreprise par la commission sportive. Il n'existe pas de sanction sportive pour ces cas particuliers.

Licence R joueur majeur étranger

JL.LAMOTTE donne des précisions sur les licences R (voir article 1 page 54)

RN peut évoluer en championnat qualificatif C.de France, licence délivrée par la FFBB (chèque de 155 euros)

RH ne peut évoluer en championnat qualificatif championnat de France

Coupes de Bourgogne

Le fonctionnement a été revu. Les documents partiront semaine prochaine à tous les clubs, pour un retour des engagements avant le 30 novembre.

Trophées coupes de France

La ligue devra transmettre les qualifiés (1 masculin et 1 féminin) à la FFBB au 15 décembre.

Concernant les journées de championnats en même temps que les tours de trophées, les rencontres régionales seront reportées.

Open féminin

L'open organisé lors de la 1^{ère} journée aller de championnat PNF a donné satisfaction à tous. Remerciements au club de AB CREUSOT pour l'organisation, la gestion des tables de marque et la mise à disposition du matériel. D.MORIAUX a été satisfait de la présence des élus ligue et comité à cette manifestation.

Les clubs présents ont sollicité la commission dans un souci d'étiquette, afin de proposer que cette 1^{ère} journée retour se déroule dans les mêmes conditions, et sur un lieu unique. L'AB CREUSOT est candidat à l'organisation, à condition de vendre les repas.

Le bureau adopte cette proposition à l'unanimité. La 1^{ère} journée retour PNF aura donc lieu au Creusot.

Match RF2 du 25/09 perdu par pénalité

- **Attendu que le 25 septembre 2016 le club vous avez déclaré forfait pour la rencontre n° 497 opposant Dijon Féminin Basket à AB Creusot,**

Par ce motif, et sur proposition de la Commission sportive, conformément à l'article 15 des règlements généraux, le Bureau régional décide :

FORFAIT A B CREUSOT

L'amende prévue de 87 euros sera à régler sous 8 jours par le club AB CREUSOT.

7 – QUESTION DIVERSES

Partenariat Crédit Mutuel

B.DEPIERRE ET M.MARGUERY ont renégocié le contrat.

D.MORIAUX propose que les clubs départementaux puissent s'engager à la coupe de Bourgogne féminines.

TIC 01 novembre Dijon

JL MARTIN rappelle que le cahier des charges prévoit une formation pour les arbitres, la commission technique souhaitait que quatre tuteurs soit désignés par la CRO.

Compte tenu que chaque comité se déplace avec deux jeunes arbitres, D.TAFFINEAU espère qu'un formateur soit prévu par la CRO, le TIC étant un outil pédagogique pour ces jeunes. Au cas où, la CRO désignerait des officiels supplémentaires ceux-ci seront pris en charge par la CRO. Une formation OTM est également prévue.

Etant absent, JL MARTIN demande un représentant pour la remise des tee-shirts. B.DEPIERRE sera présent.

M.MARGUERY remercie tous les élus pour le travail commun qui l'a amené à vouloir représenter le basket bourguignon à la FFBB et convie les personnes présentes au verre de l'amitié.




PROCHAINE REUNION BUREAU 03 NOVEMBRE A CHALON



Le Président,
Bernard DEPIERRE.

Le Secrétaire Général,
Jean-Claude BRIERE.




ANNEXE 1



			MATCHS JOUÉS	VICTOIRES	DÉFAITES	%VICTOIRES	TOTALPTS MARQUÉS	TOTALPTS ENCAISSÉS	SOLDE	
	CD	Clubs								
U20 M	21	BEAUNE BO	7	1	6	14,29				
	21	DA DIJON 21	7	4	3	57,14				
	21	DIJON CSL	7	6	1	85,71				
	21	FONTAINE BC	7	6	1	85,71				
	21	NUITS AL	7	0	7	0,00				
	25	CTC GRAND BESAN	7	7	0	100,00				
	39	MONTMOROT ES	7	3	4	42,86				
	58	ASA VAUZELLES	7	4	3	57,14				
	58	CHARITÉ US	7	3	4	42,86				
	58	COSNE US	7	0	7	0,00				
	71	PRISSE MACON	7	5	2	71,43				
89	CTC YONNE CENTR	7	3	4	42,86					
U17 F	21	BLIGNY BC	9	4	5	44,44				
	21	CHENOVE BC	9	8	1	88,89				
	58	CHARITÉ US	9	1	8	11,11				
	71	CHALON BC	9	6	3	66,67				
	71	CHALON ELAN	9	4	5	44,44				
	71	CHARNAY BBS	9	5	4	55,56				
	89	CTC YONNE CENTR	9	1	8	11,11				
	89	VERMONTON BB	9	7	2	77,78				
U17 M	21	BEAUNE BO	7	2	5	28,57				
	21	CHENOVE BC	8	3	5	37,50				
	21	CHEVIGNY ASC	8	4	4	50,00				
	21	DIJON CSL	3	1	2	0,00				
	21	DIJON JDA	8	7	1	87,50				
	21	FONTAINE BC	5	0	5	0,00				
	58	IE ADN BASKET JS M	9	3	6	33,33				
	71	CHALON ELAN	7	4	3	57,14				
	71	LE BREUIL BC	7	2	5	28,57				
	71	MONTCEAU B	7	5	2	71,43				
	71	PRISSE MACON	7	7	0	100,00				
	89	SENS PARON	7	3	4	42,86				
	89	ST GEORGES CA	8	5	3	62,50				
U15 F	21	CHENOVE BC	9	7	2	77,78				
	21	GENLIS ABB	9	5	4	55,56				
	58	EBFN	9	0	9	0,00				
	58	MARZY JS	9	4	5	44,44				
	71	CHALON BC	9	9	0	100,00				
	71	CHALON ELAN	9	1	8	11,11				
	71	ST MARTIN B ROCH	9	6	3	66,67				
	89	MONETEAU USC	9	4	5	44,44				
U15 M	21	BLIGNY BC	7	5	2	71,43	340	273	67	
	21	CHENOVE BC	8	2	6	25,00				
	21	DA DIJON 21	7	1	6	14,29				
	21	DIJON CSL	7	1	6	14,29				
	21	DIJON JDA	7	5	2	71,43	372	167	205	
	21	FONTAINE BC	7	6	1	85,71				
	21	ST APOLLINAIRE	7	3	4	42,86				
	58	CHARITÉ US	2	0	2	0,00				
	58	COSNE US	8	2	6	25,00				
	58	IE ADN BASKET JS M	7	3	4	42,86				
	71	CHALON BC	7	2	5	28,57				
	71	CHALON ELAN	7	6	1	85,71				
	71	PRISSE MACON	8	8	0	100,00				
	71	ST REMY	7	1	6	14,29				
	89	AUXERRE ST	8	5	3	62,50				
	89	CTC YONNE CENTR	8	4	4	50,00				
	89	HERY	7	5	2	71,43	254	196	58	
	89	SENS PARON	7	5	2	71,43	321	241	80	
	U13 F	21	BLIGNY BC	7	0	7	0,00			
21		CHENOVE BC	7	2	5	28,57				
21		DIJON CSL	7	4	3	57,14				
21		FONTAINE BC	7	2	5	28,57				
21		ST APOLLINAIRE	7	2	5	28,57				
58		ASA VAUZELLES	7	7	0	100,00				
71		CHALON BC	7	4	3	57,14				
71		CHALON ELAN	7	3	4	42,86				
71		CHARNAY BBS	7	6	1	85,71				
71		PALINGES BC	7	1	6	14,29				
89		CTC YONNE CENTR	7	4	3	57,14				
89		MONETEAU USC	7	7	0	100,00				
U13 M	21	AUXONNE AS	9	1	8	11,11				
	21	BLIGNY BC	5	0	5	0,00				
	21	DA DIJON 21	8	5	3	62,50				
	21	DIJON JDA	7	6	1	85,71				
	21	FONTAINE BC	7	2	5	28,57				
	21	ST APOLLINAIRE	7	6	1	85,71				
	58	MARZY JS	8	4	4	50,00				
	71	CHALON ELAN	7	4	3	57,14				
	71	PALINGES BC	7	5	2	71,43				
	71	PRISSE MACON	8	7	1	87,50				
	89	CTC YONNE CENTR	8	4	4	50,00				
	89	ST GEORGES CA	7	1	6	14,29				
89	VERMONTON BB	8	3	5	37,50					

 poule A qualif inter
 poule B
 retour depart,




 poule A qualif inter
 poule B



FORFAIT 2E PLATEAU 1510
 FORFAIT 4E PLATEAU 1510

 poule A qualif inter
 poule B
 retour depart,



 poule A qualif inter
 poule B

Forfait à partir 2è tour

 poule A qualif inter
 poule B
 retour depart,

 qualifier champ region
 retour depart,

Forfait à partir 2è tour

 qualifier champ region
 retour depart,